AVERTISSEMENTS AGRICOLES AQUITAINE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Abonnement annuel : 115 F

BULLETIN TECHNIQUE "GRANDES CULTURES" N° 6 - MERCREDI 25 JUILLET 1984

(N° 13 dans la série)

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

Inscription à la CPPAP n° 1859 AD

A NOS ABONNES

C'est à la suite d'une panne de machine que vous recevez aujourd'hui un bulletin destiné aux abonnés "Viticulture-arboriculture". Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

LUZERNE PORTE-GRAINES

Parmi les ravageurs suivis par le réseau d'observation seule la tordeuse reste, en Lot-et-Garonne, à des niveaux de population justifiant une protection (voir bulletin n° 12 du 13 juillet 1984).

TOURNESOL

Les malformations observées sur capitules depuis le début du mois se traduisent par la croissance, au centre de ces derniers, de petits capitules aberrants, en nombre variable et parfois réduits à une bractée accompagnée d'un pétale. Les taux d'anomalies ne dépassent pas 30 % des pieds et la grande majorité des parcelle n'est pas atteinte à plus de 5 % ; dans ce dernier cas les pertes de graines devraient être négligeables. L'origine de ce phénomène fait l'objet de recherches encore actuellement en cours.

MAIS

■ *Pucerons :*

Les espèces présentes actuellement sont Sitobion avenae et Rhopalosiphum padi, dont les populations restent à des niveaux très faibles.

■ *Sésamie :*

Le second vol semble avoir débuté, pour l'ensemble des régions touchées par ce parasite (partie de la Dordogne au sud de l'Isle), Gironde, Lot-et-Garonne et Haute Lande) autour du 22 juillet. Le maximum de ce deuxième vol, compte tenu du climat actuel, ne devrait pas se produire avant la seconde semaine d'août. En cas de pullulation sur épis une intervention peut être réalisée à ce moment à l'aide de Dimilin ou d'une pyréthrinoïde liquide (voir plus loin la note technique Pyrale concernant cette catégorie de produits).

■ *Pyrale :*

Selon les régions, la date à laquelle 50 % des papillons de 1er vol était sorti varie beaucoup :

Gironde - Dordogne	:	*30/06*
Lot-et-Garonne	:	*18/06*
Sud de la Haute Lande et Chalosse	:	*14/07*

Pour toutes ces régions les dates de début du 2ème vol semblent comprises entre le 15 et le 20/07.

.../...

A l'exception de la Dordogne, les infestations dues aux chenilles de 1ère génération ont été pratiquement indécelables. Une intervention contre la deuxième génération ne semble se justifier que sur maïs doux ; les premières éclosions vont intervenir en fin de cette semaine, tout traitement réalisé plus tôt serait prématuré.

NOTE TECHNIQUE 1984

A.C.T.A. - I.N.R.A. - A.G.P.M. - S.P.V.

PYRALE DU MAIS

La lutte contre la Pyrale du maïs à l'aide d'insecticides microgranulés, appliqués à un stade optimum, doit rester la méthode de base.

Au cours des dernières campagnes, les travaux réalisés ont en effet montré qu'il existait une relation, dans certaines situations, entre l'application de pyréthrinoïdes liquides et les pullulations de pucerons (Rhopalosiphum padi, essentiellement).

Plusieurs formulations liquides (Decis, Sumicidin, Cymbush et Kafil Super) ont reçu une autorisation provisoire de vente en 1983, l'attention des utilisateurs doit être attirée, sur les pullulations de pucerons qu'elles risquent d'entraîner. L'emballage des spécialités en cause porte d'ailleurs une mention à cet égard.

Liste des insecticides utilisables

Type de produit		Matières actives		Spécialités commerciales	
		Noms	Dose/ha	Noms	Dose/ha
biologique		bacillus thuringiensis		Bactospéine granulés	30 kg
				Dipel granulés	
chimique	granulés	chlorpyriphos éthyl	375 g	Dursban 1,5 G	25 kg
		cyperméthrine	50 g	Ripcord G	25 kg
		deltaméthrine	12,5 g	Decis MG	25 kg
		endosulfan	1 250 g	Thiodan 5 G	25 kg
		fénitrothion	750 g	Carpdion G	25 kg
				Dotix	25 kg
				Pirizol	25 kg
				Sumifene granulés	30 kg
		parathion éthyl	625 g	Ecadion granulés	25 kg
			625 g	Ekatox granulés	25 kg
			625 g	Kriss 2,5 G	25 kg
		perméthrine	75 g	Perthrine MG	25 kg
		phoxime	1 250 g	Agridine 5 G	25 kg
			625 g	Ditox spécial maïs	25 kg
			1 250 g	Volaton 5	25 kg
			625 g	Volaton 2,5	25 kg
		profenophos	1 250 g	Pirizol Super	25 kg
			750 g	Pirizol Super 3 G	25 kg
		tétrachlorvinphos	1 500 g	Gardona G 5	30 kg
		triazophos	500 g	Hostathion G 2	25 kg
	liquides	deltaméthrine	20 g	Decis	0,8 l
		fenvalérate	150 g	Sumicidin 10	1,5 l
		cyperméthrine	75 g	Cymbush	0,75 l
				Kafil Super	0,75 l
				Ripcord 5	0,75 l